

Programme de formation-recherche du CIERA

L'expertise et les usages administratifs des savoirs scientifiques –

Groupe de travail CURAPP - CESTA - CMB - FU

Atelier 5 : Les marchés de l'expertise et la médiatisation

Berlin, 28 - 29 juin 2007

Responsables scientifiques : H. Hartmann, S. Rudischhauser, Ph. Bongrand, F. Buton, Fl. Champy, P. Laborier, P. Overath, J. Vogel.

Synthèse des débats : Ph. Bongrand, A. Seitz.

Le cinquième et dernier atelier du programme de formation-recherche, organisé avec le soutien financier du CIERA, a été accueilli dans les nouveaux locaux du Frankreich Zentrum, à Berlin. En ouverture des journées, Étienne François a inscrit ces travaux dans le programme bi-annuel du Centre, consacré au thème « mémoire et médias ».

Après avoir travaillé, au cours des ateliers précédents, sur l'émergence des savoirs « experts » et les formes de leur reconnaissance par les professionnels et les usagers « profanes », le groupe a repris ces problèmes à l'échelle de la configuration que forment l'ensemble de ces acteurs. En introduction, Heinrich Hartmann (Frankreich Zentrum) a distingué plusieurs caractéristiques de cette configuration. Les sciences ont été construites au cours du XVIII^e avec le projet de constituer un espace d'action autonome. Typique du positivisme du XIX^e, la volonté de faire jouer aux produits scientifiques le rôle de moteur du progrès social est revenue à tempérer cette clôture initiale par une relation liant unilatéralement la science au reste de la société. Le XX^e siècle, de ce point de vue, marque comme une juxtaposition de ces deux postures : alors que, d'une part, les scientifiques reconstruisent des dispositifs institutionnels et discursifs d'« autonomie » des sciences, tout un pan d'activités sociales se présentent comme une « socialisation » de ces produits scientifiques : vulgarisation, expertise, médiatisation. La situation contemporaine est marquée par l'institutionnalisation durable de ces deux logiques. Dès lors, les médias fonctionnent comme un vecteur de cette structuration dichotomique, en tant qu'ils consacrent des spécialistes de la diffusion des « sciences » et entretiennent les controverses des acteurs scientifiques sur l'attitude à y tenir. De même, les experts développent tout un champ de pratiques, discours et positions qui, performatives, institutionnalisent simultanément un champ d'activités sociales et les « sciences » sur lesquelles elles adossent la légitimation de leur compétence. Médias et experts entretiennent ainsi un mode de relation entre sciences et société, qui produit des interactions complexes avec celui, différent et classique, de « l'autonomie ». La perspective des « ressources réciproques » entre la sphère publique et les sciences offrirait une première entrée dans cette relation complexe. La discussion a mis en évidence sur ce point la difficulté qu'emporte cette juxtaposition : selon qu'ils renvoient implicitement à un modèle ou un autre de « sciences » et de rapports sciences/société, les termes de l'analyse sont brouillés par la pluralité de ces acceptions et usages sociaux.

*

Sabine Rudischhauser (CMB) et Elsa Vonau (EHESS) ont proposé d'analyser de façon dynamique la façon dont des groupes d'acteurs produisent ces configurations. Elles ont présenté pour cela une comparaison de deux enquêtes, menées séparément, l'une sur les conventions collectives en France et en Allemagne, l'autre sur les cités-jardins en France, dans les deux cas au tournant du dix-neuvième au vingtième siècle. Ces terrains ont été investis par des groupes d'acteurs qui en ont fait le champ de pratiques et savoirs originaux, dont ils ont travaillé à se faire reconnaître comme les plus compétents. Ces savoirs pouvaient être empiriques (connaissances des expériences déjà éprouvées, en particulier à l'étranger), dogmatiques (droits de l'homme pour l'expertise des conventions collectives) ou pragmatiques (compétence pour mettre en place de nouvelles expériences ou les généraliser). La sociologie des acteurs mobilisés pour la reconnaissance de leur expertise montre que des spécialistes « naturels » sont écartés en même temps qu'un nouveau champ de compétence est créé. En Allemagne, les praticiens du droit du travail en cours de constitution sont parvenus à se faire reconnaître comme meilleurs connaisseurs des conventions collectives, au détriment des juristes. En France également : pour une « nouvelle » pratique, c'est l'expérience de terrain qui fait prioritairement l'expert. Dans la constitution d'un objet dont ils sont les spécialistes, les réformateurs peuvent s'appuyer sur des ressources institutionnelles différentes : dans le cas des conventions collectives, les réformateurs français bénéficient de l'appartenance à un réseau politique constitué autour d'A. Millerand ; en Allemagne, c'est l'université qui est l'institution décisive pour leur réussite. Les « entrepreneurs en réforme » (Ch. Topalov) peuvent également profiter de lieux propres à construire

ces nouveaux objets d'expertise. En France, par la circulation des publications et les interactions qu'il rendait possible, le Musée social a ainsi fourni le terreau par lequel une expérience singulière a pu être développée comme l'un des éléments constitutifs d'un mouvement de réforme sociale de grande ampleur. La production d'un nouvel objet suppose, enfin, d'y intéresser un public. Pour le développement des cités-jardins, un impératif consistait ainsi à éduquer les propriétaires ; la propagande était de même une préoccupation centrale pour les spécialistes allemands des conventions collectives.

La discussion, introduite par Jean-Pierre Le Bourhis (CURAPP), a interrogé les trajectoires par lesquelles des entrepreneurs parviennent à se faire reconnaître comme experts. Le poids du contexte socio-économique (en particulier des « crises »), la capacité à investir et exploiter une position administrative, les aspects matériels de l'objet d'expertise ont notamment été évoqués. D'autre part, le problème de l'objectivation (notamment graphique) des configurations d'acteurs a été abordée : dans la mesure où les entrepreneurs en réforme cumulent des ressources de tirées d'espaces sociaux divers, comment une analyse qui veut en rendre compte peut-elle réduire chacun de ces espaces à quelques caractéristiques et acteurs et éviter de reprendre les découpages qui, avec les experts, ont réussi à s'imposer ?

**

En fin de première journée, Heinrich Hartmann a présenté l'intérêt d'enquêtes sur les cabinets de conseil en organisation. Insuffisamment investi par la recherche allemande et française, ce thème est encore trop marqué par le processus de fonctionnalisation qui fait le fonds de commerce de ces experts. Leur compétence est en effet solidaire de la croyance en l'existence de problèmes rencontrés par les entreprises en phase de modernisation et de croissance, problèmes que leurs savoirs empiriques et pragmatiques peuvent résoudre. Le texte de Michael Faust¹ permet d'envisager comment un espace social s'organise sur cette base. En particulier, il oriente l'attention vers le rôle des médias, qui peuvent faire bénéficier de cette croyance collective certains acteurs précis, plus souvent cités ou mis à contribution dans les manifestations et publications professionnelles. Le champ des cabinets de conseil est ainsi largement hiérarchisé, certains « *supraexperts* » monopolisant l'attention des usagers dont ils modèlent les attentes à leur profit. La discussion sur le texte en a surtout évoqué les limites, liées d'une part à la construction de l'objet (trop peu diachronique et trop peu structurale, au profit d'une vision indigène du terrain), d'autre part à l'enquête empirique (trop peu rattachée à l'imposante revue bibliographique proposée par l'auteur).

Avec une discussion sur les prochains travaux du groupe, la matinée du 29 juin a été principalement consacrée à la présentation des travaux d'Anne Seitz (CMB) sur la perception de la politique sanitaire en France. L'image populaire d'un affrontement entre l'État et les microbes renvoie au début du 20^e siècle à deux aspects. Premièrement, la représentation populaire de la maladie : issue de la bactériologie, elle s'ancre dans l'opposition « musclée » entre les microbes (les agresseurs) et les hommes (dont la vulnérabilité requiert l'existence de l'État protecteur). Deuxièmement, l'appropriation du savoir médical par le public, le politique, et l'administration centrale ; sa manifestation la plus évidente - la fondation d'un ministère chargé de la santé publique - date de 1920 pour la France.

Après une première partie sur l'interaction des différentes échelles (local, national, international, transnational) ayant façonné la politique sanitaire, la deuxième partie de l'intervention a présenté l'appropriation du savoir scientifique en fonction du projet à la fois politique et pédagogique qu'était la lutte contre les maladies infectieuses. La dernière partie, enfin, a proposé de s'interroger sur le rôle des experts dans les processus de constitution des savoirs démographiques et médicaux, puis dans la mise à disposition de ces savoirs au public. L'analyse des experts conclut sur le fait que les médecins n'ont pas su profiter de leur prestige, qui leur était en fait reconnu à titre personnel. De plus, leur rôle de médiateurs entre les sciences et la sphère publique en matière de santé publique souffrait de l'éclatement interne de leur profession. En même temps, les méthodes numériques et mathématiques ont réussi à s'émanciper de leur rôle de simple outil de la médecine et à constituer l'objet central d'une discipline à part. Cela leur a donné une visibilité qui leur a permis de s'imposer en tant que médiateur des savoirs médicaux vis à vis du public.

¹ Michael Faust, « Consultancies as Actors in Knowledge Arenas : Evidence from Germany », in : M. Kipping, L. Engwall (eds.), *Management Consulting: Emergence and Dynamics of a Knowledge Industry*, Oxford, Oxford University Press, 2002, p. 146-163.

La dernière communication a porté sur la contribution des experts à la réforme de l'enseignement en France au cours des années soixante. Philippe Bongrand (CURAPP) a posé le problème sur deux plans. Un premier se situe, classiquement, dans les circuits politico-administratifs menant à la prise de décision. Dans la genèse du décret qui, en 1959, engage cette politique, la création de commissions permet de repérer et analyser la participation d'universitaires (spécialistes de psychologie, démographie et prévision économique) à la définition des « finalités » et mesures concrètes de la réforme. La description comme la contextualisation du travail de ces commissions, à partir d'archives, débouche alors sur le problème méthodologique de l'imputation à ces experts de décisions ou discours dont ils ne sont que l'un des co-producteurs. Par comparaison, leur rôle apparaît plus spécifique sur un deuxième plan, relatif cette fois à la mise en forme, à destination des usagers des politiques scolaires, de ces décisions. Comme experts dans les médias, brochures et ouvrages grand public, ces spécialistes de la production et de la mise en forme d'idées se mettent activement au service de la légitimation de ces mesures qu'ils ont accompagnées plus que suscitées. Dans les années soixante, il existe par exemple un socle commun aux politiques scolaires et aux travaux de psychologie. Les ouvrages qui, à l'exemple des guides à l'usage des parents, vulgarisent des savoirs de psychologie de l'enfant, véhiculent en effet l'idée de l'existence d'une « personnalité » propre à chaque enfant. Cette idée trouve un analogue fonctionnel dans le slogan politique de l'« orientation en fonction des goûts et des aptitudes ». Si l'on peut établir les mécanismes de cette analogie sur le plan politique (les psychologues étant présents dans les circuits de décision), le problème méthodologique qui se pose alors est d'envisager l'efficacité de cette offre scientifico-politique de scolarisation sur le plan des mentalités. De cette légitimation dépend en effet une mutation du regard des parents sur leurs enfants, où opère un déplacement, depuis les familles vers l'école, de la reconnaissance de la compétence pour juger de la valeur des enfants et répercuter ce jugement sur sa trajectoire sociale.

La discussion, introduite par Jörg Potthast (WZB), rappelle la complexité des coalitions qui façonnent les politiques publiques. D'une part, vu l'hétérogénéité des intérêts qui y sont agrégés, une « contribution » aussi générale et d'apparence aussi faiblement opérationnelle que l'énoncé de représentations ou mots d'ordre communs peut être d'une grande efficacité en permettant à la coalition de fonctionner. Il n'est donc pas indispensable de repérer des mesures « techniques » clairement référables à des experts pour se prononcer sur l'effectivité de leur « contribution ». D'autre part, une piste de travail pour avancer sur ce point consiste à chercher plus activement les résistances qui sont par là surmontées ou passées sous silence.

Les travaux du groupe de travail seront repris à l'occasion d'un colloque prévu au cours de l'année 2008.